Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 035-213502347-20261022-2026_042-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE & VILAINE
CANTON DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 22 OCTOBRE 2026

COMMUNE DE QUÉDILLAC

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux octobre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal	16 octobre 2026
Date d'affichage de la convocation	16 octobre 2026
Nombre de conseillers en exercice	15
Nombre de conseillers présents	15

Étaient présents :

Lydie MÉAL	Vincent CRESPEL	Chrystèle BARBIER
Alain MASSARD	Karine LEMOINE	Christophe GOBIN
Dominique ROLLAND	Fabien THÉAUD	Fabien ROUILLÉ
Karen LECHEVESTRIER	Sandrine VITRE	Laëtitia CHIFFAIN
Johann CADIEU	Emmanuelle DUVAL	Amélie BERKI

FINANCES

2026-042 – BUDGET COMMUNE - DÉCISION MODIFICATIVE N°3

Madame la Maire informe l'Assemblée que des ajustements de crédits sont nécessaires sur le budget principal. Il propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante :

Budget général : Décision modificative **Ajustement de crédits**					
INVESTISSEMENT					
Opération dépenses	Initial	Réalisé	Solde	**Proposition**	Disponible
110-Logement communal (article 231)	20 000.00 €	0.00 €	20 000.00 €	**-11 000.00 €**	9 000.00 €
Opération dépenses	Initial	Réalisé	Solde	**Proposition**	Disponible
2156-Matériel incendie	0.00 €	0.00 €	0.00 €	**11 000.00 €**	11 000.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** Madame la Maire à effectuer la décision modificative ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Fabien ROUILLÉ

Pour extrait conforme,
Madame la Maire, Lydie MÉAL